ALAIN DE LILLE : PROBLEMES D'ÉDITION

Malgré l'existence de l'édition de Migne (P.L. 210, en 1855) doublant celle de Visch (Anvers 1654) et en raison des études qui se multiplient sur Alain de Lille, suscitant intérêt mais réclamant aussi instruments de travail, le problème d'une nouvelle édition complète de ses œuvres se pose avec une insistance croissante. Elle devrait apporter clarté et certitude concernant tout à la fois le nombre de celles-ci et la valeur du texte transmis.

De l'œuvre pléthorique à l'œuvre authentique : quelque 92 pièces se sont vues, en effet, au cours des ans attribuer à Alain ; plus ou moins à tort ou à bon droit, il est vrai. Le chiffre a été croissant jusqu'en 1850, où l'intervention de Dupuis : Alain de Lille, étude de philosophie scolastique, l'a réduit de 44 pièces, ne lui reconnaissant plus que 18 authentiques. C'est à quoi s'en est tenue, cinq ans plus tard, l'édition de Migne. Le crescendo a ensuite repris, avec l'accueil de cinquante nouvelles pièces, donnant ainsi finalement un chiffre de 87 traités plus ou moins importants (ou 92 même, en raison de divisions ou de répartitions différentes) lui ayant donc été attribués à un moment donné.

La montée première a été due à trois causes principales : à l'existence d'homonymes, dont les œuvres ont pu lui être attribuées : tels par exemple Alain d'Auxerre, originaire lui aussi de Flandre, devenu en 1140 abbé de Larrivour et en 1152 évêque d'Auxerre ; il devait mourir en 1185 à Clairvaux où il était retourné ; Alain de Tewksbury, chanoine de Bénévent qui, de retour en Angleterre devint en 1175 moine, puis prieur à Cantorbery, et mourut en 1202 abbé de Tewksbury ; enfin Alain de Galles qui s'adonna, lui, au Droit Canon et fut auteur de la Compilation IV des Décrétales, et d'un apparatus à la Compilation I^{a}, vers 1208-10.

Autre raison : les attributions plus ou moins contrôlées, souvent fautives d'ailleurs, des manuscrits ; et enfin les auteurs de monographies qui, abusés par ces deux raisons, ne se font pas faute, bien souvent d'être plutôt inventifs.

Les réactions contre ces abus ne furent pas toujours efficaces, ni suffisantes d'ailleurs ; et dans l'édition de Migne qui entendait s'y conformer, il subsiste encore et toujours trois traités qui ne proviennent pas d'Alain : le *De articulis fidei*, qui est de Nicolas

d'Amiens, les *Memorabilia*, de Raban Maur, *in Eccli.*, et le *Liber Sententiarum et dictorum memorabilium*, qui n'est qu'un ensemble factice.

D'autre part l'accueil, légitime, des 25 n^{os} qu'on a dit, se heurte à de nouveaux problèmes remettant en cause tout au moins le montant exact des chiffres, en raison des regroupements ou des répartitions qu'il suscite. Les sermons, entre autres, en sont un exemple typique. On se trouve en présence, en effet – même une fois écarté le *De arte praedicatoria*, qui est un véritable traité distinct, non un ensemble de sermons –, de cinq œuvres qui devraient venir se réunir sous un seul titre : le chapitre 48 du traité qu'on vient de dire (col. 195-198) ; puis, «sermones octo» (197-222) ; le sermon IX à leur suite, simple fragment ; les «sermones tres» de N.D. des Dunes. Puis, sous le titre de «Liber Sententiarum ac dictorum memorabilium», un recueil plus ou moins fantaisiste de 42 sermons ou extraits, plus ou moins considérables et cohérents (les 32 premiers se retrouvant complets dans des manuscrits comme Paris N.L. nouv. acq. 335). De même, mais moins sûrs, les sermons sur le Pater. En outre en dehors de Migne douze autres encore ont été aussi édités. Soit six titres en tout qui se fondraient en un seul, sans rien enlever à l'œuvre d'Alain, sinon son chiffrage et sa numérotation ; et s'ouvriraient en outre à un enrichissement considérable.

Une fois établie avec grand soin la liste exacte des œuvres authentiques d'Alain et précisé le chiffre auquel on devra désormais s'en tenir, se pose à leur sujet la deuxième question : celle de la valeur du texte qui en est ou en sera publié ; car elle commande tout. On doit pouvoir travailler sur un texte sûr, impeccable. Est-ce à dire : viser à une édition critique ? Non ; si l'on entend par là une édition ornée de l'appareil critique ; elle est inutile en effet pour le lecteur moyen à qui elle s'adressera et pour l'usage qu'il voudra en faire. Ni même si on la suppose préparée par la recherche critique, dans toute la rigueur du terme. En certains cas, en effet, et pour certaines œuvres, celle-ci serait concrètement impossible. Le *Quot modis*, par exemple, a 58 manuscrits, l'*Anticlaudianus*, 114 et six éditions ; le *Liber parabolarum*, 29 éditions, le *De planctu*, 100 manuscrits ; *De sex alis*, 62 mss.

Il faudra viser du moins à une édition sérieuse, incontestable. Ce qui posera des problèmes plus particuliers pour les œuvres reproduites dans Migne. Celles qui ont paru depuis lors ont en

effet, comme on a dit plus haut, tenu compte des règles strictes de la recherche et de la critique. Mais il n'en fut pas toujours de même pour les éditions précédentes.

Parfois en effet, tel ou tel traité a connu plusieurs rédactions successives, et donc plusieurs états, de la part de son auteur : tel le *Liber poenitentialis* qui en a connu trois : une brève aux considérations pastorales l'emportant sur les canoniques (c'est le cas pour de Visch et Migne) mais défectueuse et incomplète ; une autre, moyenne ; une autre longue ; ayant quatre parties avec, au IIème livre un pénitentiel formé de canons. A laquelle ou auxquelles faudra-t-il s'en tenir ?

Parfois les anciennes éditions (Visch ou autres) ont plus ou moins trahi les manuscrits. C'est le cas pour le *Quot modis.* Parfois enfin elles ont fait un choix malheureux : tels le *De maximis theologicis* ; le *Liber poenitentialis*, *De arte praedicandi*, *De planctu naturae.*

Comment, dans ces conditions, se pose donc actuellement, et concrètement, le problème de pareille entreprise ?

Il peut être utile, pour s'en rendre compte, de répartir toutes ces œuvres en quatre catégories, suivant qu'elles sont : encore inédites, nouvellement éditées ; anciennement éditées ; révisées.

Encore inédites. Elles sont au nombre de 16, dont trois d'ailleurs sont déjà en préparation : *Rhetorica* ; *In prophetias Merlini* ; *De fallaciis.* Puis quelques autres pièces plus ou moins brèves : *Proses sur Ste-Marie Madeleine* : 2 fol. ; *Rithmus mundi deciduus* : 4 mss. ; sans grands problèmes : *Quaestiones naturales* : un seul ms. ; les *Quaestiones disputatae*, ms. unique ; *Super oratione dominica* : id. ; *Sermons sur le Pater* : id. Poème trinitaire : 56 vers seulement. Resteraient trois ou quatre, un peu plus délicats, surtout les 27 (ou 42) sermons ou bribes, du *Liber sermonum* (quelquefois 15, 20 ou même seulement 10 lignes). Il faudrait retrouver leur identité, les compléter, etc.

Nouvellement éditées – huit, depuis fin Migne – : *Tract. de virtutibus et vitiis* ; *Summa theologica Quoniam homines* ; *Prosa de angelis* ; *De sphera intelligibili* ; *De unica celebratione in die* ; *Epistolae* ; *Hierarchia Alani* ; *Conflictus justitiae et misericordiae.* Leur accueil ne devrait pas faire difficulté. On doit a priori leur faire confiance.

Anciennement éditées – il s'agit cette fois de la révision de Migne ; soit treize pièces (après élimination des trois numéros étrangers qui s'étaient introduits). Ici tout doit être contrôlé de

près : les éditions de base (C. de Visch ou éditions antérieures) ; le choix plus ou moins heureux des mss. sur lesquels elles se sont appuyées ; leur présentation elle-même.

Soit, pour servir d'exemple, le *De arte praedicatoria.* Avec ses deux mss. de base, malheureux, de l'abbaye des Dunes (Bruges 222 et 193) aux passages tronqués ; au chapitre manquant après le chap. 29 ; les deux derniers points annoncés dans la préface faisant également défaut ; son pseudo-chapitre 48 lui étant étranger.

Pour ce ms. comme pour tous les autres, il faudra veiller au relevé sérieux, au dépouillement, puis au choix des meilleurs mss.

Les obstacles pourront venir alors soit du nombre des mss. à répertorier et classer ; soit des états successifs imprimés par Alain à tel ou tel de ses traités, comme on a dit par exemple pour le *Liber poenitentialis* aux trois rédactions successives. Soit encore, de problèmes spéciaux de présentation. Tel sera par exemple le cas de la *Summa Quot modis.*

Elle est, pratiquement, un dictionnaire raisonné et commenté des principaux mots de la Bible (plus de 1200) avec leurs diverses acceptions : littérale, morale, allégorique. Migne a réédité un incunable s.l.n.d. ; plus bref que Pitra, à la haute fantaisie des mss. de base ; tant pour leur présentation : couleurs, initiales, rubriques, accolades que pour leur orthographe : v.g. Humus, humanus (U), Homo, hodie (O), Hircus, Ysopus (I) ; leur succession interne aussi : noms (substantifs et adjectifs) ; verbes ; prépositions et conjonctions ; adverbes ; et en chaque catégorie, vocalisation de la première syllabe. L'ordre alphabétique actuel adopté par Migne, est plus normal et plus pratique. Il faudra contrôler cependant s'il n'a rien omis, ni faussé ; v.g. le sens littéral souvent délaissé ; signaler aussi ses emprunts nombreux au *Gregorianum* de Garnier de Rochefort, etc.

Sans doute les textes les moins maltraités seront-ils les poèmes, les copistes s'aventurant moins à les commenter ou corriger à leur gré. Tout au plus, trouve-t-on des fautes d'ignorance ou d'incompétence qui sautent davantage aux yeux.

Révision, ou rééditions — quelques-unes, six déjà, ont été effectivement menées à bien. En ordre dispersé, toutefois. Il en faudra tenir compte. De valeur critique. Ce sont : *Liber poenitentialis*, tradition longue (éd. Longère) ; *Anticlaudianus* (éd. Bossuat). *Rythmus de Incarnatione Christi* (éd. d'Alverny) *De natura hominis fluxa* (éd. Dreves) *De maximis theologicis* (éd. Glorieux). *Liber parabolarum*, id.

Les perspectives.

Sans se faire illusion sur les difficultés qui demeurent, le passage de l'analyse à la réalisation n'est pas simple rêve ou utopie.

Sur les 16 inédits restants, 3 sont en préparation. Trois ou quatre seulement connaîtront des difficultés, ni insupportables, ni insurmontables toutefois.

Sur les 13 édités dans Migne, 6 sont déjà revus et préparés ; 7 sont à revoir encore, faisant plus ou moins problèmes.

Et l'œuvre pourrait se voir assumée soit au plan national, soit peut-être même au seul plan local.

Palemon Glorieux
Professeur honoraire aux Facultés Catholiques de Lille